

**REPUBLIQUE FRANCAISE****DEPARTEMENT  
DU JURA**

Le Président certifie que la convocation a été affichée le :

**6 mars 2026**

et qu'elle a été faite le

**6 mars 2026**

Que le nombre des membres en exercice est de : 48

**Présents : 38**

**Absents suppléés : 1**

**Absents excusés : 9**

Exécution des articles L.5212-1 à L.5212-34 du Code Général des Collectivités Territoriales

**Délibération n°**

**DCC2026\_03\_054**

**Objet :**

Adoption du Budget Annexe « ASSAINISSEMENT NON-COLLECTIF » de l'exercice 2026

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DE JURA NORD  
1 chemin du Tissage – 39700 DAMPIERRE**

**EXTRAIT**

**Du registre des Délibérations du Conseil Communautaire  
Séance du Jeudi 12 mars 2026**

Conseillers communautaires en exercice : 48

L'an deux mil vingt-six, le 12 mars

Le Conseil Communautaire de JURA NORD s'est réuni à la salle des fêtes à Gendrey après convocation légale, sous la présidence de Monsieur le Président, Gérome FASSET.

**Présents : Brans : M. Michael PERES Dammartin Marpain : M. Antony BOURCET Dampierre : Mme Laure VALENTIN, M. Alain GOUNAND, Mme Nathalie HONORIO, M. Anthony FALCONNET Etrepigny : M. Laurent CHENU Evans : M. François GRESET, M. Emmanuel BARBERET Fraisans : M. Sébastien HENGY, Mme Marie-Anne LONGY, M. Dominique JOLY, Mme Sophie NIALON Gendrey : M. Gilbert TSCHAI La Bretenière : Mme Isabelle GUILLOT Louvatange : M. Gérome FASSET Montmirey-la-Ville : M. Eric PERTUS Mutigny : M. Eric DRUOT Offlanges : M. Jean-Claude THABARD Orchamps : M. Régis CHOPIN, M. Nicolas JOLY, M. Olivier DEMANDRE, Mme Michèle BOUCARD Our : M. Segundo ALFONSO Pagny : M. Michel GANET Plumont : M. Christophe PERRET Ranchot : Mme Séverine MARANO, M. Gérard ROBERT Rans : M. Jean-Louis MORLIER, M. Raphaël TEMPESTA Romain : Mme Aurélie CHANCENOTTE Rouffange : Mme Marie-Hélène VACHET Salans : M. Philippe SMAGGHE, M. Yves COINCENOT Saligny : M. Gilbert LAVRY Sermange : M. Michel BENESSION Taxenne : M. Ludovic DUVERNOIS Vitreux : M. Alain GOMOT**

**Suppléés : Thervay : M. Alain CHAMPONNOIS**

**Absents excusés : Courtefontaine : M. Jean-Noël ARNOULD Dampierre : Mme Valérie BENDERITTER Fraisans : M. Hubert BACOT La Barre : M. Philippe GIMBERT Montepain : M. Luc BEJEAN Montmirey-le-Château : M. Martin DAUNE Orchamps : Mme Lucette NAEGELLEN Ougney : M. Cédric IVANES Serre les Moulrières : M. Claude TERON**

**Secrétaire de séance : Monsieur Philippe SMAGGHE**

**Procurations de vote :**

**Mandants : M. Hubert BACOT (FRAISANS), Mme Lucette NAEGELLEN (ORCHAMPS)**

**Mandataires : M. Sébastien HENGY (FRAISANS), M. Olivier DEMANDRE (ORCHAMPS)**

*Le quorum étant atteint, le Président ouvre la séance à 19H14 et le Conseil Communautaire a pu délibérer valablement.*



## **ADOPTION DU BUDGET ANNEXE « ASSAINISSEMENT NON-COLLECTIF » DE L'EXERCICE 2026**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), et notamment ses articles L1612-2, L1612-8 et L2312-1 modifié par l'article 107 de la loi NOTRe ;

Vu la délibération n° DCC2026\_02\_008 du 5 février 2026 relative au Débat d'Orientations Budgétaires (DOB) 2026, sur la base du Rapport d'Orientations Budgétaires (ROB) 2026 ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M49 ;

Vu l'avis favorable de la Commission n°1 « Affaires Générales » en date du 17 février 2026 ;

Vu l'avis favorable de la Commission n°2 « Aménagement du Territoire/Grands cycles de l'eau » en date du 17 février 2026 ;

Vu l'avis favorable du Bureau communautaire du 3 mars 2026 ;

**A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, adopte le Budget Annexe « Assainissement Non-Collectif » de l'exercice 2026 comme ci-après.**

Pour extrait conforme,  
Le Président,  
Gérome FASSET

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 41

Contre : 0

Abstention : 0

ANNEXE

➤ BUDGET ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

		SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES		RECETTES	
		DEPENSES			
EXPLOITATION	Désignation	BP 2026	RAR 2025	Désignation	RAR 2025
	011 - Charges à caractère général	3 790.64 €		002 - Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	2 590.64 €
	012 - Charges de personnel et frais assimilés			013 - Atténuations de charges	
	014 - Atténuations de produits			042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	
	023 - Virement à la section d'investissement			70 - Ventes de produits fabriqués, prestations de services	1 500.00 €
	042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections			74 - Subventions d'exploitation	
	65 - Autres charges de gestion courante			75 - Autres produits de gestion courante	
	66 - Charges financières			76 - Produits financiers	
	67 - Charges exceptionnelles	150.00 €		77 - Produits exceptionnels	
	68 - Dotations aux amortissements et aux provisions	150.00 €			
	<b>TOTAL</b>	<b>4 090,64 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>4 090,64 €</b>

TOTAL BP 2026 (+RAR 2025)

4 090,64 €

TOTAL BP 2026 (+RAR 2025)

4 090,64 €

Envoyé en préfecture le 16/03/2026

Reçu en préfecture le 16/03/2026

Publié le



ID : 039-243900560-20260312-BP\_ANC\_2026-BF

**SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES ET OPERATIONS**

INVESTISSEMENT		DEPENSES		RECETTES	
Désignation	BP 2026	RAR 2025	Désignation	BP 2026	RAR 2025
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0,00 €		001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0,00 €	
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00 €		021 - Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	
041 - Opérations patrimoniales	0,00 €		024 - Produits de cessions	0,00 €	
13 - Subventions d'investissement	0,00 €		040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00 €	
16 - Emprunts et dettes assimilées	0,00 €		041 - Opérations patrimoniales	0,00 €	
20 - Immobilisations incorporelles	0,00 €		10 - Dotations, fonds divers et réserves	0,00 €	
204 - Subventions d'équipement versées	0,00 €		13 - Subventions d'investissement	0,00 €	
21 - Immobilisations corporelles	0,00 €		16 - Emprunts et dettes assimilées	0,00 €	
23 - Immobilisations en cours	0,00 €		23 - Immobilisations en cours	0,00 €	
26 - Participations et créances rattachées à des participations	0,00 €				
<b>TOTAL</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>

TOTAL BP 2026 (+RAR 2025)

0,00 €

TOTAL BP 2026 (+RAR 2025)

0,00 €

Envoyé en préfecture le 16/03/2026

Reçu en préfecture le 16/03/2026

Publié le



ID : 039-243900560-20260312-BP\_ANC\_2026-BF